
VI. AIDE INTERNATIONALE

Le gouvernement a indiqué qu'il réviserait son programme d'aide internationale dans le cadre de l'examen global de sa politique étrangère. Les objectifs du programme et ses modalités de mise en oeuvre ont été réévalués afin qu'il réponde à des objectifs nationaux clairs et identifiables, et que les ressources peu abondantes qui lui sont affectées soient gérées le plus efficacement possible. Cette orientation reflète les avis exprimés par les Canadiens.

Comme l'indiquent les sections précédentes de l'Énoncé, l'aide internationale est un instrument essentiel à la réalisation des trois principaux objectifs poursuivis par le gouvernement. C'est un investissement dans **la prospérité et l'emploi**. L'aide internationale tisse un lien entre l'économie canadienne et des marchés comptant parmi les plus dynamiques au monde, à savoir les marchés des pays en développement. À long terme, la coopération peut aider les pays en développement à sortir de la pauvreté. Dès lors, elle peut contribuer à renforcer l'économie mondiale et permettre aux Canadiens et aux autres peuples de croître et de prospérer. L'aide au développement contribue également à la **sécurité mondiale**, car elle s'attaque aux nombreuses menaces qui pèsent sur la sécurité de l'humanité, comme la violation des droits de la personne, la maladie, la dégradation de l'environnement, la croissance démographique et le fossé qui ne cesse de s'élargir entre riches et pauvres. Enfin, c'est l'une des manifestations les plus claires **des valeurs et de la culture canadiennes** dans le monde — du désir des Canadiens d'aider les moins fortunés et de leur sens aigu de la justice sociale — et un moyen efficace de partager ces valeurs avec le reste du monde.

Le programme canadien d'aide publique au développement (APD)

Pour qu'un programme d'aide au développement soit efficace, il faut d'abord reconnaître que le développement est un processus complexe, et que de nombreuses conditions doivent être présentes pour qu'il s'enracine de façon permanente. Les personnes doivent avoir un accès équitable aux services sociaux de base, aux moyens de production et à l'emploi. Les femmes doivent pouvoir participer pleinement et en toute égalité au développement. Le respect des droits de la personne est essentiel, et la société civile et les systèmes politiques doivent être sains et inspirer confiance. L'infrastructure de base de la société doit être en place, ainsi que les politiques qui permettent une croissance économique durable et équitable. Dans le monde interdépendant d'aujourd'hui, la prospérité à long terme d'une société dépend de plus en plus de l'accès aux circuits financiers et aux marchés internationaux. Enfin, le développement ne dure pas s'il n'est pas respectueux de l'environnement.